



# Projections démographiques dans la région de la Capitale-Nationale

---

*Secrétariat à la Capitale-Nationale*

## **Projections démographiques dans la région de la Capitale-Nationale**

Le 11 juillet 2019, l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) a mis à jour les projections démographiques des régions administratives du Québec pour un horizon de 25 ans, soit de 2016 à 2041. Le 17 octobre, l'ISQ a publié les projections démographiques à l'échelle des MRC du Québec. Celles-ci offrent un aperçu de l'évolution anticipée de la taille de la population de la région de la Capitale-Nationale et de sa structure démographique sur la base de l'analyse des tendances démographiques récentes en ce qui a trait à la fécondité, à la mortalité et à la migration.

Les principaux résultats pour la Capitale-Nationale et ses MRC sont présentés dans les pages qui suivent. Un tableau récapitulatif des principaux résultats est disponible en annexe.

### **La Capitale-Nationale**

#### La population

La taille de la population de la région a augmenté rapidement au cours de la décennie des années 2000 et le rythme de croissance y a été progressif. À la fin des années 1990, il s'ajoutait en moyenne 1 250 personnes par année à la population. En première moitié de la décennie des années 2000, ce rythme de croissance est passé à plus de 3 000 personnes par année puis à plus de 8 000 personnes par année en deuxième moitié de la décennie. Cette croissance de la population est attribuable à un afflux de résidents des autres régions administratives du Québec venant s'établir dans la Capitale-Nationale, à une hausse du nombre d'immigrants internationaux et à une hausse de la natalité.

Depuis 2012, la population augmente moins rapidement, c'est-à-dire d'environ 5 000 personnes par année. Bien que moins de Québécois viennent s'installer dans la région, cette baisse de la migration interrégionale a été compensée par une hausse de l'immigration internationale et du nombre de résidents non permanents, notamment les travailleurs temporaires, ce qui a permis de soutenir la croissance démographique. La structure démographique évoluant vers un vieillissement de la population se traduit par une légère baisse du nombre de naissances et d'un accroissement du nombre de décès, ce qui, récemment, a fait fondre considérablement l'accroissement naturel de la population.

Il est prévu qu'autour du milieu de la décennie 2020, l'accroissement naturel de la population sera négatif puisque le nombre de décès sera supérieur à celui des naissances. Le rythme auquel augmente la taille de la population diminuera d'année en année, parallèlement à la baisse progressive de l'accroissement naturel de la population. Il est prévu que le rythme de la hausse annuelle de la taille de la population s'établira à environ 3 000 personnes au début de la décennie 2030 puis à environ 1 600 personnes au début de la décennie 2040, un rythme de croissance similaire à celui de la fin des années 1990.

## Le bassin de la population en âge de travailler

Dans la Capitale-Nationale, le groupe d'âge des 20 à 59 ans constitue le cœur de la population en âge de travailler. En effet, à peine la moitié des 15 à 19 ans et des 60 à 64 ans sont sur le marché du travail. La taille du bassin de la population de 20 à 59 ans est influencée non seulement par les perspectives de croissance de la taille de la population totale, mais aussi par le vieillissement de la population en âge de travailler qui atteint progressivement le cap des 60 ans.

En 2014, la taille de population de 20 à 59 ans a commencé à diminuer. Il se perd depuis, quelque 1 700 personnes chaque année. Le rythme auquel diminue ce groupe d'âge s'accroîtra jusqu'en 2025, année où les derniers baby-boomers atteindront 60 ans. Il est prévu que le nombre de personnes de 20 à 59 ans diminuera de plus de 2 000 personnes par année jusqu'en 2025. La taille de ce segment de population augmentera progressivement par la suite jusqu'à ce qu'environ 2 000 personnes se rajoutent annuellement à ce bassin de population à partir de la fin de la décennie 2020.

Malgré une hausse des seuils d'immigration, la population immigrante vieillira elle aussi pour atteindre progressivement 60 ans, ce qui contribue à ce que la croissance soutenue du bassin des 20 à 59 ans anticipée à partir de la fin de la décennie 2020 ne soit que temporaire. En fait, à partir de la fin des années 2030, la région connaîtra une réduction du nombre de personnes de 20 à 59 ans.

## **Les MRC**

### La population

Les projections démographiques pour la Capitale-Nationale reflètent en grande partie celles du territoire de la ville de Québec. Le fait que près des trois quarts de la population de la région habitent Québec traduit l'influence de la ville dans les projections démographiques de l'ensemble la Capitale-Nationale. Cependant, les perspectives démographiques diffèrent d'une MRC à l'autre.

Plus de décès que de naissances sont enregistrés sur le territoire des MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est, ce qui contribue à faire diminuer la taille de leur population respective, un phénomène qui prendra de l'ampleur au cours des prochaines années.

La migration inter-MRC favorable à la MRC de Charlevoix continuera à atténuer la baisse de la taille de sa population. La MRC peut notamment compter sur des gains migratoires significatifs de population de la part des résidents de l'île de Montréal et de sa périphérie, particulièrement chez les 45 à 64 ans.

Le bilan migratoire inter-MRC de Charlevoix-Est continuera à contribuer à la baisse de la taille de la population de la MRC. La MRC voit surtout ses résidents de moins de 45 ans s'établir, dans une large mesure, dans l'agglomération de Québec et, dans une moindre mesure, dans la MRC de Charlevoix.

L'accroissement naturel est aussi négatif dans la MRC de L'Île-d'Orléans. Toutefois, le solde est modeste et compensé par une croissance annuelle élevée du nombre de résidents non permanents, notamment des travailleurs temporaires. Par conséquent, la taille de la population de la MRC augmentera, mais à un rythme dégressif jusqu'environ le milieu de la décennie 2020.

La taille de la population des autres MRC ceinturant l'agglomération de Québec continuera d'augmenter jusqu'à la fin de la période de projection c'est-à-dire jusqu'au début de la décennie 2040 sauf que le rythme de croissance décélèrera d'année en année.

La croissance de la taille de la population de la MRC de La Côte-de-Beaupré a été depuis plusieurs années alimentée par l'augmentation annuelle de la taille de la population de la plupart des municipalités situées dans la moitié ouest de la MRC, avec en tête Boischatel. Le rythme de croissance annuelle de la taille de la population de ces municipalités diminue toutefois depuis quelques années, si bien que le nombre de résidents augmente annuellement d'environ 250 personnes, ce qui est deux fois moins qu'il y a quelques années. La croissance annuelle moyenne devrait descendre sous les 100 personnes vers la fin de la période de projection.

L'augmentation du nombre de résidents dans plusieurs municipalités de la MRC de La Jacques-Cartier a alimenté au cours des dernières années la croissance de la population de cette MRC. À l'image de la MRC de La Côte-de-Beaupré, celle de La Jacques-Cartier a pu compter sur une migration inter-MRC favorable pour accroître la taille de sa population, particulièrement aux dépens de l'agglomération de Québec. Avec une population relativement jeune, la MRC de La Jacques-Cartier connaît un accroissement naturel élevé de sa population. D'ailleurs, parmi les territoires de la région où l'accroissement naturel est toujours positif (avec La Côte-de-Beaupré, Portneuf et Québec), cette MRC est le seul territoire qui ne verra pas l'accroissement naturel de sa population devenir négatif d'ici une dizaine d'années. La population dans la MRC augmente sur une base annuelle d'environ 750 personnes, soit près de deux fois moins que le rythme de croissance d'il y a quelques années. La croissance annuelle moyenne devrait descendre à environ 250 personnes vers la fin de la période de projection.

La MRC de Portneuf bénéficie depuis plusieurs années d'un accroissement naturel positif et d'une migration inter-MRC favorable, notamment aux dépens de la MRC de La Jacques-Cartier et de l'agglomération de Québec pour accroître la taille de sa population. Donnacona, Neuville, Pont-Rouge, Saint-Raymond et même Cap-Santé, soit les municipalités les plus à l'est, sont celles dont la taille de la population a le plus augmenté, alors que les municipalités les plus à l'ouest ont vu la taille de leur population diminuer. La taille de la population de la MRC de Portneuf augmente en moyenne de 500 personnes par année, un rythme qui devrait décélérer comme dans les MRC de La Côte-de-Beaupré et de La Jacques-Cartier. La croissance annuelle moyenne de la population de Portneuf devrait descendre sous les 200 personnes vers la fin de la période de projection.

#### Le bassin de la population en âge de travailler

Qu'en est-il de l'évolution prévue du bassin de la population de 20 à 59 ans, soit le cœur de l'offre potentielle de travailleurs habitant le territoire de chacune des MRC de la région? En situant géographiquement les emplois occupés par les résidents de chacune des MRC de la région, il sera possible de mieux apprécier les conséquences de l'évolution prévue de la taille du bassin de ce groupe d'âge sur les différents marchés du travail de la région.

Les résidents de Charlevoix-Est travaillent principalement à La Malbaie mais aussi à Clermont. Un peu moins du cinquième d'entre eux (19 %) travaillent à l'extérieur de leur MRC de résidence. Le rythme auquel diminue la taille des personnes de 20 à 59 ans dans Charlevoix-Est s'accélère d'année en année depuis plusieurs années. Selon les plus récentes projections démographiques, le rythme de la baisse de ce segment de population aurait atteint un sommet en 2015 et 2016, avec 300 personnes en moins pour chacune de ces deux années. Le rythme annuel de décroissance devrait se chiffrer à environ 200 personnes jusqu'en 2021 puis continuer à décélérer pour descendre sous les 100 personnes à partir de 2026. Comme dans Charlevoix, près de la moitié de la population de la MRC de Charlevoix-Est (44 %) sera âgée d'au moins 60 ans vers 2026-2027.

Les résidents de Charlevoix qui occupent un emploi travaillent aussi pour la plupart à l'intérieur de leur MRC de résidence (82 %), surtout à Baie-Saint-Paul. Il est prévu que le bassin de population de la MRC de Charlevoix âgée de 20 à 59 ans baisse annuellement d'environ 90 personnes entre 2019 et 2025, ce qui correspond à un rythme beaucoup moins rapide qu'entre 2012 et 2018. En effet, chaque année au cours de cette période, 150 personnes étaient retranchées annuellement de ce segment de la population. À partir de 2027, le rythme de la baisse annuelle de ce segment de la population sera d'environ 15 personnes, et ce, jusqu'à la fin de l'horizon de la période de projection.

Dans la MRC de Portneuf, plusieurs résidents sur le marché du travail des municipalités les plus à l'est occupent un emploi sur le territoire de Saint-Augustin-de-Desmaures et surtout sur celui de la ville de Québec. Toutefois, pour l'ensemble de la MRC de Portneuf, seulement 35 % des résidents sur le marché du travail occupent un emploi dans l'agglomération de Québec. Les autres optent pour les principaux pôles d'emploi de la MRC, c'est-à-dire Saint-Raymond et Donnacona surtout, mais aussi Pont-Rouge, Deschambault-Grondines et Saint-Marc-des-Carrières.

Pendant plusieurs années, le nombre de personnes de 20 à 59 ans augmentait dans la MRC de Portneuf de plus de 200 personnes annuellement. Depuis 2014, la taille de ce segment de population diminue et le rythme de décroissance annuel a même atteint 200 personnes depuis deux ans, une cadence qui devrait se poursuivre jusqu'au milieu de la décennie 2020 avant de décélérer graduellement jusqu'à se transformer en solde positif à partir de la deuxième moitié de la décennie 2020.

Entre 65 % et 71 % des résidents des MRC de L'Île-d'Orléans, de La Jacques-Cartier et de La Côte-de-Beaupré travaillent dans l'agglomération de Québec. Québec attire en grand nombre les travailleurs de la plupart des municipalités de La Côte-de-Beaupré et de La Jacques-Cartier, même si les trois municipalités les plus à l'ouest de La Côte-de-Beaupré et les trois municipalités les plus à l'est de La Jacques-Cartier sont celles qui contribuent le plus à l'offre de travailleurs sur le territoire de Québec.

À l'image de celle de la MRC de Portneuf, la population âgée de 20 à 59 ans a commencé à diminuer récemment sur La Côte-de-Beaupré, et cette baisse est appelée à se poursuivre jusqu'à ce que les derniers baby-boomers aient atteint 60 ans, c'est-à-dire autour de 2025. Ce segment de population dans la MRC de La Côte-de-Beaupré diminuera d'environ 90 personnes par an jusqu'en 2025.

Finalement, la période où la MRC de La Jacques-Cartier alimentait d'environ 700 personnes par année le bassin de population de 20 à 59 ans est révolue. Ce bassin de population dans la MRC devrait augmenter au cours des 15 prochaines années d'environ 150 personnes par année.

## **Conclusion**

Il est prévu que l'on compte à partir du milieu de la décennie 2020 davantage de décès que de naissances dans la Capitale-Nationale, un écart qui ira en s'agrandissant au fil des ans. Le solde annuel de l'accroissement naturel de la population, qui est actuellement d'environ 900 personnes, devrait passer d'un solde positif à un déficit de 1 900 dans une vingtaine d'années. Par conséquent, le rythme de croissance annuelle de la taille de la population, actuellement de 5 000 personnes, passera à 1 600 dans une vingtaine d'années.

Depuis quelques années, le nombre de personnes de 20 à 59 ans diminue fortement et la cadence à laquelle la taille de cette population baisse s'intensifiera jusqu'en 2025, soit jusqu'à ce que les derniers baby-boomers aient atteint 60 ans.

Vu l'importance sur le plan démographique de la ville de Québec dans la Capitale-Nationale, les tendances observées et les projections démographiques de la région reflètent celles sur le territoire de la ville de Québec.

Il est prévu que le rythme rapide auquel a baissé la taille de la population des MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est entre 2012 et 2017 ralentira au cours des prochaines années, mais qu'il demeurera soutenu dans celle de Charlevoix-Est. Toutefois, la taille de la population des 20 à 59 ans de ces deux MRC devrait continuer de baisser considérablement jusqu'en deuxième moitié de la décennie 2020.

Le rythme de croissance significatif de la taille de la population de la MRC de L'Île-d'Orléans depuis 2012 ralentira progressivement au cours des prochaines années, mais la croissance y demeurera positive jusqu'en deuxième moitié de la décennie 2020. La taille de la population des autres MRC ceinturant l'agglomération de Québec continuera d'augmenter jusqu'à la fin de la période de projection c'est-à-dire jusqu'au début de la décennie 2040 tandis que le rythme de croissance décélèrera.

Pour ce qui est de l'agglomération de Québec ainsi que des MRC de Portneuf et de La Côte-de-Beaupré, le nombre de personnes de 20 à 59 ans devrait cesser de diminuer vers le milieu de la décennie 2020 lorsque les derniers baby-boomers auront atteint 60 ans.

## Historique et projections de la population

	Capitale-Nationale			Charlevoix			Charlevoix-Est			La Côte-de-Beaupré			La Jacques-Cartier			L'Île-d'Orléans			Portneuf			Québec		
	Variation annuelle		Poids des 60 ans et plus	Variation annuelle		Poids des 60 ans et plus	Variation annuelle		Poids des 60 ans et plus	Variation annuelle		Poids des 60 ans et plus	Variation annuelle		Poids des 60 ans et plus	Variation annuelle		Poids des 60 ans et plus	Variation annuelle		Poids des 60 ans et plus	Variation annuelle		Poids des 60 ans et plus
	Total	20-59 ans		Total	20-59 ans		Total	20-59 ans		Total	20-59 ans		Total	20-59 ans		Total	20-59 ans		Total	20-59 ans		Total	20-59 ans	
1997	1 301	1 069	17,2	-29	36	20,7	-4	45	18,8	-51	62	17,8	374	317	8,8	3	57	17,3	91	89	19,4	917	463	17,3
1998	458	424	17,6	-42	-3	21,0	-83	-7	19,2	-61	-19	18,1	338	317	8,9	8	53	17,5	-18	106	19,8	316	-23	17,6
1999	1 685	1 773	17,9	3	20	21,5	9	39	19,7	-133	-59	18,4	289	221	9,2	-45	-10	18,1	84	178	20,1	1 478	1 384	18,0
2000	1 585	1 871	18,3	-91	-33	22,0	-53	31	20,0	-197	-94	18,8	321	226	9,6	-5	14	18,5	-110	-32	20,5	1 720	1 759	18,4
2001	3 181	2 556	18,8	-33	-39	22,6	-101	-50	20,7	-56	-62	19,4	476	356	10,0	-33	-28	19,1	-12	43	21,0	2 940	2 336	18,8
2002	3 684	1 489	19,2	-15	-17	23,1	-141	-42	21,3	224	82	19,9	564	410	10,3	4	-50	20,1	183	94	21,5	2 865	1 012	19,2
2003	2 892	200	19,7	-53	-116	24,2	-8	-26	22,1	382	199	20,2	581	352	10,8	55	-52	21,2	129	75	22,0	1 806	-232	19,7
2004	4 301	1 112	20,1	-20	-54	25,2	-143	-99	22,6	268	60	20,6	641	375	11,1	-20	-67	22,3	329	226	22,3	3 246	671	20,2
2005	2 097	-455	20,7	-51	-116	26,2	-105	-129	23,5	437	224	21,0	670	504	11,4	-32	-94	24,1	95	-38	22,9	1 083	-806	20,7
2006	4 285	-340	21,3	-62	-98	27,1	-88	-114	24,2	508	220	21,3	795	438	11,7	-44	-88	25,3	219	-64	23,5	2 957	-634	21,4
2007	6 570	-137	22,0	38	-71	28,2	-64	-129	25,2	554	189	21,8	1 174	573	11,9	-45	-87	26,4	248	-30	24,2	4 665	-582	22,0
2008	8 251	1 418	22,5	38	-50	29,2	-98	-159	26,0	659	219	22,4	1 216	611	12,2	-61	-118	27,9	536	191	24,7	5 961	724	22,6
2009	8 767	2 110	23,1	48	-89	30,1	27	-102	27,0	801	309	22,8	1 496	763	12,4	29	-91	29,1	625	122	25,2	5 741	1 198	23,2
2010	9 128	3 202	23,7	37	-87	31,1	29	-124	28,2	615	244	23,2	1 785	1 085	12,5	-35	-27	29,9	777	264	25,7	5 920	1 847	23,8
2011	8 863	2 893	24,2	7	-118	32,3	8	-146	29,3	591	213	23,8	1 676	902	12,6	-4	-15	30,9	903	320	26,1	5 682	1 737	24,4
2012	4 708	-27	24,7	-88	-132	33,3	-76	-181	30,1	416	86	24,3	1 365	668	12,9	109	21	32,1	687	147	26,7	2 295	-636	24,9
2013	5 415	-95	25,2	-124	-127	34,1	-135	-186	31,0	405	227	24,8	1 418	598	13,3	31	-59	33,0	909	274	27,1	2 911	-822	25,4
2014	4 510	-1 397	25,8	-88	-152	34,9	-182	-245	31,9	384	41	25,5	1 157	525	13,7	51	-69	34,2	562	-58	27,8	2 626	-1 439	26,0
2015	3 852	-2 322	26,3	-53	-134	35,5	-227	-322	33,3	305	8	26,2	1 201	387	14,0	161	63	34,6	572	-71	28,3	1 893	-2 253	26,6
2016	4 988	-1 743	26,9	-87	-197	36,7	-206	-291	34,7	385	-32	26,9	1 127	279	14,5	172	73	35,0	565	16	28,8	3 032	-1 591	27,1
2017	5 396	-1 819	27,5	-43	-160	37,9	-110	-218	35,8	297	-89	27,6	716	296	15,0	33	-49	35,6	429	-206	29,6	4 074	-1 393	27,7
2018	5 841	-1 153	28,1	-8	-150	39,0	-45	-160	36,9	253	-100	28,4	739	173	15,6	264	263	34,5	447	-186	30,4	4 191	-993	28,3
2019	5 355	-2 202	28,7	-12	-102	39,6	-74	-179	37,9	261	-83	29,2	859	250	16,2	88	29	34,8	531	-196	31,1	3 703	-1 916	28,9
2020	4 837	-2 305	29,3	-16	-98	40,4	-77	-184	39,0	252	-80	29,8	791	187	16,8	74	26	34,9	506	-176	31,7	3 305	-1 984	29,5
2021	4 761	-2 478	29,8	-18	-102	41,1	-76	-200	40,1	244	-99	30,5	734	144	17,4	66	1	35,2	485	-189	32,4	3 328	-2 041	30,0
2022	4 724	-2 047	30,3	-19	-77	41,7	-77	-139	40,8	235	-48	31,0	680	129	17,9	53	7	35,5	463	-193	33,0	3 388	-1 717	30,5
2023	4 647	-2 123	30,8	-21	-95	42,4	-76	-155	41,6	228	-93	31,6	635	92	18,4	43	1	35,7	444	-238	33,6	3 394	-1 649	31,0
2024	4 448	-1 958	31,3	-23	-107	43,0	-78	-126	42,1	218	-99	32,2	592	52	19,0	31	-20	36,1	421	-135	34,1	3 287	-1 519	31,4
2025	4 218	-1 442	31,6	-25	-80	43,5	-80	-114	42,7	207	-100	32,8	548	116	19,4	20	-30	36,5	397	-86	34,4	3 151	-1 124	31,7
2026	3 982	-291	31,9	-27	-59	43,8	-82	-94	43,2	193	-21	33,2	504	138	19,8	11	-23	36,7	371	-24	34,8	3 012	-217	32,0
2027	3 776	627	32,1	-30	-31	44,1	-83	-74	43,5	178	8	33,6	465	157	20,1	3	7	36,5	345	74	34,9	2 899	488	32,1
2028	3 605	1 398	32,2	-33	-11	44,2	-84	-45	43,6	166	52	33,8	423	202	20,3	1	-2	36,5	324	117	35,0	2 807	1 076	32,2
2029	3 410	2 029	32,3	-36	-4	44,3	-85	-55	43,8	151	94	33,9	387	195	20,6	-2	12	36,4	301	181	35,1	2 693	1 607	32,3
2030	3 214	1 873	32,4	-38	-31	44,5	-86	-42	44,1	139	73	34,1	353	184	20,8	-4	19	36,1	280	201	35,1	2 570	1 471	32,4
2031	3 009	2 055	32,4	-39	-1	44,5	-87	-56	44,4	127	53	34,3	325	171	21,1	-6	21	35,9	260	184	35,2	2 431	1 682	32,5
2032	2 812	2 196	32,4	-40	3	44,5	-89	-22	44,4	118	70	34,4	303	165	21,3	-8	14	35,6	246	214	35,1	2 281	1 752	32,5
2033	2 614	2 202	32,5	-41	-11	44,5	-91	-12	44,3	109	80	34,5	287	152	21,5	-10	13	35,4	233	220	35,1	2 127	1 756	32,5
2034	2 425	1 890	32,5	-42	-8	44,5	-91	-39	44,4	105	35	34,7	275	138	21,7	-10	-2	35,3	223	204	35,0	1 967	1 561	32,5
2035	2 256	1 595	32,6	-44	-1	44,5	-91	-37	44,4	100	30	34,9	266	120	22,0	-12	8	35,1	213	166	35,1	1 821	1 311	32,6
2036	2 104	1 120	32,7	-44	-8	44,4	-89	-29	44,4	94	38	35,0	257	97	22,2	-12	5	35,0	208	128	35,1	1 691	881	32,7
2037	1 971	476	32,8	-44	-10	44,3	-90	-24	44,4	92	-2	35,2	256	28	22,5	-11	-2	34,9	204	76	35,1	1 565	426	32,9
2038	1 861	1	33,0	-44	-23	44,3	-88	-37	44,3	90	-9	35,4	254	-4	22,8	-10	-10	34,9	199	15	35,3	1 457	49	33,0
2039	1 757	-269	33,1	-44	-20	44,4	-87	-48	44,4	89	-26	35,6	253	-12	23,1	-9	-9	34,9	197	5	35,4	1 359	-140	33,2
2040	1 661	-538	33,3	-43	-40	44,5	-85	-58	44,5	88	-30	35,9	252	-20	23,4	-9	-7	34,9	192	-24	35,6	1 269	-373	33,4
2041	1 582	-431	33,5	-41	-27	44,6	-85	-56	44,6	84	-31	36,1	248	-31	23,7	-7	-3	34,9	187	-15	35,8	1 195	-257	33,5

Source: Institut de la statistique du Québec, calcul du Secrétariat à la Capitale-Nationale

